



Arles, lundi 6 décembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/07210**Modifiant l'avis n° FR/2020/05815**

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Arrêté préfectoral n°2021-11-44

Avarie sur ouvrage**ECLUSE DU NOURRIGUIER
POURSUITE DE L'ARRET DE NAVIGATION****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 20/12/2019 à 19:00 au 27/02/2020 à 08:59**

- o Canal du Rhône à Sète, embranchement de Saint-Gilles
entre les pk 7.480 (Amont ouvrage du Nourriguier) et pk 7.790 (Aval ouvrage du Nourriguier)

- à partir du 27/02/2020 à 12:00 au 20/06/2022 à 23:59

- o Canal du Rhône à Sète, embranchement de Saint-Gilles
entre les pk 7.480 (Amont ouvrage du Nourriguier) et pk 7.790 (Aval ouvrage du Nourriguier)

Commentaire :

Cet avis à batellerie est pris conformément à l'arrêté de la préfecture du Gard N°2021-11-44 ainsi qu'aux arrêtés le précédant.

Les travaux de réhabilitation de l'ouvrage débutés en 2021 se poursuivront au premier semestre 2022, ceci pour tendre vers une remise en exploitation de l'écluse avant l'été 2022.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

21/06/2022

Par délégation

Joseph VIOLLIN